

Compte – Rendu

Conseil d'école du lundi 13 novembre 2017

Présents : Mme DUBOIS, DDEN ; Mr JANDOT maire de Germagny, Mme JANDOT adjointe à la mairie de Genouilly
Mmes DESCOMBIN, FRANCOIS, VARIOT, BENOIST parents d'élèves
Mmes GAUDILLERE, JACQUELIN, COLIN, enseignantes et M. ALEVEQUE, enseignant

Excusés : Mr BERTRAND, maire de Genouilly et Mme VEILLON, BERNARD, DUBOIS, M. MONTANGERAND parent d'élèves

1. Présentation des résultats des élections des parents d'élèves :

Les élections des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 7 octobre. Le taux de participation est de 70% pour Germagny et de 65,98% pour Genouilly.

Sont élus :

- Classe PS/MS : Mme VEILLON (titulaire) – Mme BERNARD (suppléante)
- Classe GS/CP : Mme DESCOMBIN(titulaire) – Mme FRANCOIS (suppléante)
- Classe CE1/CE2 : Mme BENOIST (titulaire) – M MONTANGERAND
- Classe CM1/CM2 : Mme DUBOIS(titulaire) –Mme VARIOT (suppléante)

2. Information sur le rôle du conseil d'école :

Le Conseil d'école est l'instance principale de l'école qui permet d'avoir un moment de concertation entre les différents partenaires de l'école (mairies, enseignants, parents d'élèves) afin de soulever les questions de la vie quotidienne au sein de l'école (projet, évaluation, sécurité etc.)

3. Présentation du règlement intérieur et vote :

Ce dernier nous a été lu et présenté par Mme COLIN.

Il fait état d'un rappel sur les horaires, sur la nécessité **de prévenir lorsque votre enfant est absent, et sur le fait de proscrire les écharpes pour les maternelles** (risques d'accidents) ; Il est approuvé et voté par l'ensemble des personnes présentes. Il vous sera communiqué dans les cahiers et **devra être lu et signé.**

4. Présentation de l'équipe – Effectifs 2017-21018 :

La classe PS/MS compte 26 élèves : 3 TPS / PS : 11 / MS : 12 –
Enseignante : Mme GAUDILLERE Murielle suppléée par Mme JEGHEN Marie le jeudi

Elles sont aidées par Mme LARTAUD Sylviane en qualité d'ATSEM.
Mme BRENOT intervient en suppléance sur les classes de PS-MS et GS-CP les mardis et vendredis matin jusqu'au 22/12/2017

La classe GS/CP compte 16 élèves : GS : 11 / CP : 5 –
Enseignante Mme COLIN Emilie

La classe CE1/CE2 compte 22 élèves : CE1 : 12 / CE2 : 10
Enseignant : Mr ALEVEQUE Bruno

La classe CM1/CM2 compte 19 élèves : CM1 : 10 / CM2 : 9
Enseignante : Mme JACQUELIN Evelyne

Le RPI Germagny/Genouilly compte 83 élèves. A noter l'accueil d'un enfant polyhandicapé en CM2, qui s'est très intégré dans la classe : la notion de différence et de tolérance est un plus pour les élèves.

L'école, à ce jour ne bénéficie plus de la présence d'EVS administrative ni de la présence de RASED (accompagnements des enfants en difficultés), Aujourd'hui **ces deux moyens humains sont très importants et manquent pour la bonne gestion de l'école et pour l'accompagnement des enfants**
A noter que 9 élèves étaient concernées par le RASED : Chaque partenaire rédigera un courrier afin d'alerter M.BEN (inspecteur Académique de Saône et Loire)

5. Projet d'école : nouveau projet 2017-2020

Le nouveau projet d'école est le même pour toute la circonscription :
« **construire le parcours de réussite de chaque élève** »

3 axes de travail principaux :

- Le parcours de réussite de chaque élève
- La gestion des parcours difficiles
- 3 parcours obligatoires sur la scolarité de l'élève (culturel, santé, citoyen)

6. Sécurité à l'école (incendie et PPMS) :

Concernant la sécurité, *les élèves ont été confrontés à divers exercices depuis la rentrée :*

Exercice incendie :

Le 9/10 Genouilly-> les élèves ont appris à repérer le lieu de rassemblement et à se déplacer dans le calme et en rang (notamment pour les PS)

Germagny -> l'exercice incendie a été réalisé fin septembre et tout s'est bien passé : les ce1 ont repéré le lieu de rassemblement de leur nouvelle école.

PPMS FUIITE (intrusion/attentats) :

Genouilly-> l'exercice de fuite a été réalisé le 17 octobre.

Revoir le signal sonore (corne de brume) qui n'est pas audible par la classe des PS-MS. Sinon tout s'est bien passé : les CM ont pris en charge les GS-CP pour que Mme COLIN puisse venir en aide à la classe de Mme GAUDILLERE.

Germagny-> pas de problèmes à indiquer : Modification du parcours d'évacuation (sortie par devant) pour tester une autre situation.

7. Site école

Le RPI est entré dans l'ère du numérique à l'adresse suivante :

<http://rpi-genouilly-germagny-71.ec.ac-dijon.fr>

Il comporte 3 rubriques :

infos / le coin des parents / quand les enfants racontent....

N'hésitez pas à le consulter !

8. Association U-Ceps

L'Association regroupe 6 écoles : Marcilly les Buxy, St Boil, une classe de St Gengoux, St Vallerin-Jully-Montagny, Messey sur Grosne et notre RPI.

Cette association permet des rencontres sportives entre les différentes classes de chaque école en accentuant sur 3 valeurs principales : citoyenneté, laïcité, solidarité. Elle a pour but de développer la citoyenneté en rendant **l'enfant acteur de la manifestation**. Les enfants se voient

attribuer des missions (prévenir la presse, préparer le goûter, un diplôme, préparer le matériel...)

La 1ère rencontre a eu lieu sous un soleil radieux le 16/10 avec la découverte du biathlon : environ 400 élèves,

La prochaine rencontre aura lieu en février avec la découverte des danses traditionnelles.

L'équipe enseignante remercie le SIVOS qui a attribué une subvention de 500 euros représentant le montant de l'adhésion à l'association.

8. Sorties et projets scolaires :

Le projet Ecole et Cinéma avec la Maison du Terroir est reconduit pour les 4 classes avec 1 film par trimestre.

Le projet lecture est reconduit mais avec la bibliothèque de St Gengoux le National. Une visite de la bibliothèque de Joncy aura lieu en janvier pour les classes de PS-MS et GS-CP.

Projet autour de l'eau pour les 4 classes : « Au fil de l'eau » qui lie découverte du patrimoine local et l'eau (sciences, arts visuels...)

Partenariat avec le relais d'Assistance Maternelle de St Maurice des Champs pour créer une passerelle avec l'école.

9. Coopérative Scolaire

Au 30 août 2017, le compte de la coopérative scolaire détenait 193.12 euros.

Au 30 septembre 2017, le compte détenait 596.12 euros, suite au remboursement des factures de sorties par l'association des écoliers du Val de Guye.

La coopérative scolaire sert à financer les sorties et projets menés tout au long de l'année et elle est alimentée par **les nombreuses donations de l'association des élèves de Val de Guye** ainsi que par la vente des photos scolaires.

-L'équipe enseignante remercie **les communes de Germagny et de Saint Martin du Tartre pour leurs subventions allouées**.

10. Travaux et questions diverses :

Travaux

Genouilly :

- Révision de l'installation du chauffage dans l'école maternelle
Mme Jandot s'en occupe, la commune de Genouilly ayant adhérer à un programme énergie alliant écologie et économie.
- Révision des sonnettes maternelle et portail des CM.
- Afin de gérer les entrées et sorties pendant les heures scolaires, il est demandé l'installation d'une gâche électrique à la maternelle, Mme COLIN étant obligée de solliciter l'ATSEM pour ouvrir
- Réparation des chéneaux dans la cour des CM
- Installation informatique chez les CM : Mme Jandot répond que la COM-COM a accepté que Jérôme de la Maison du Terroir intervienne pour réinstaller tout le système.

Germagny :

- M ALEVEQUE remercie la mairie pour les travaux réalisés (sonnette, internet dans la classe...). Il demande :
 - la rénovation du plastique anti-pince doigt de la porte d'entrée
 - la réparation de la fuite des toilettes
 - il soulève la question du ménage qui est fait à 13 heures, les enfants retrouvant une classe et des toilettes non nettoyées le lendemain matin.

Questions diverses :

Madame COLIN demande le devenir de la présence de Mme BRENOT après le 22 décembre : sa présence est un plus à l'école notamment pour aider les GS.

Réponse : Mme Jandot répond qu'il faut attendre les décisions de la Communauté de Communes.

Question des parents : Serait-il possible d'ouvrir la garderie plus tôt le matin (7 h-7 h 15) afin de permettre à certains parents de pouvoir prendre leurs postes à l'heure et de libérer des places de périscolaires chez les assistantes maternelles ?

Réponse : La question va être étudiée par le SIVOS et un sondage sera très certainement distribué afin de connaître les besoins réels

La séance est levée à 20h30 et est suivie du verre de l'amitié.